

LE DEMINEUR

BULLETIN TRIMESTRIEL DE LA
FRATERNELLE DES DEMINEURS DE BELGIQUE



**JOYEUX NOEL
ET BONNE
ET HEUREUSE
ANNEE 1993**

BUREAU DE DEPOT : TERVUREN
4 ième TRIMESTRE
DECEMBRE 1992

REDACTEUR RESPONSABLE
BERGES A.
LIVINGSTONELAAN 22
3080 TERVUREN

TABLE DES MATIERES

1. FONDS "ERNEST GEORGE"
2. RAPPORT DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 25 JUIN 92 A HEVERLEE
3. COMMERATION AU MONUMENT NATIONAL DE STAVELOT LE 06/09/92
4. POEME "POURQUOI ?"
5. STAVELOT DANS LA GUERRE 40/45 (suite)
6. MARCHE DU 1er BATAILLON DE DEMINAGE "AUDACE"
7. COMMUNICATIONS DIVERSES
8. BLUELODGE (suite n° 4)
9. POEME "IN MEMORIAM"
10. MISSION EN YUGOSLAVIE A BELI MANASTIR
11. LA RELEVE EST FAITE (BELBAT II)
12. MEDAILLE D'OR POUR WIM ELYN
13. ASSOCIATION NATIONALE DES INVALIDES DES FORCES ARMEES
14. NECROLOGIE
15. BOUTIQUE D.A.S.
16. HISTORIQUE DES SERVICES DE DEMINAGE BELGES
17. RAPPEL DE TRESORIER

FONDS "ERNEST GEORGE"

Situation au 01/04/92 :	231.362
Dons :	10.301
Total au 01/10/92 :	241.663

(Dont 100.000 en bons de caisse de la FRATERNELLE)

Nous remercions les donateurs pour leur générosité.

Numéro de compte Fonds "E. GEORGE" : 145-8044000-43

RAPPORT DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 05 JUIN 92 A HEVERLEE

Pour la nième fois, notre Assemblée Générale fut un grand succès. La participation très nombreuse (il y avait 180 inscriptions) et les retrouvailles entre vieux amis a rendu la journée très agréable.

Le Col BERTIN déclara la Réunion ouverte, en adressant un mot de bienvenue et un moment de recueillement fut respecté en souvenir de nos collègues décédés. Il communiqua également qu'une délégation de notre FRATERNELLE a tenu le 30 Mai 92, une petite cérémonie sur la tombe du Gen Maj SEVRIN.

LA REUNION

1. Approbation du rapport de l'Assemblée Générale du 31 Mai 91.

Il n'y avait pas de remarques concernant le rapport de l'Assemblée Générale précédente paru dans notre bulletin du deuxième trimestre de 91 (août).

2. Activités du Conseil d'administration.

En plus du fonctionnement de l'administration quotidienne nous mentionnons:

- L'élaboration d'un projet de timbre concernant les Démineurs.
- Projet de brevets et leur distribution
- Fonctionnement du Fonds E. GEORGE.

3. Situation financière (voir bulletin deuxième trimestre 92)

- Rapport des rentrées et dépenses de l'exercice 91 (y compris le Fonds E. GEORGE).
 - Déclaration des réviseurs
 - Approbation des comptes
- A l'unanimité a été donné décharge au Conseil d'Administration

4. Détermination des cotisations 93

Malgré l'augmentation des frais, la cotisation annuelle pour 93 reste inchangée.

5. Elections statutaires

En application de l'article 21 des statuts, les administrateurs suivants étaient rééligibles:

- Mr LINDEN, J.
- Mr EECKHOUT, H.
- Mr PRIGNON, R.
- Mr TOUSSAINT, P.
- Mr MEERSEMAN, R.
- Mr DE VUYST, G.
- Mr MATTHEUS, H.
- Mr DUBUISSON, R.
- Mr PAREE, R.
- Mr VAN OVERLOOP, A.

et ont été réélus par applaudissement.

6. Remise de la médaille du mérite de l'U.F.A.C. et de la médaille de Démineur

La médaille de bronze du mérite de l'U.F.A.C. a été remise à:

- Mr. DUMOULIN, P.
- Mr. HICK, H.
- Mr. NATUS, H.

La médaille de Démineur a été remise à:

- Mr. DENEÉ, L.
- Mr. DHAENE, M.
- Mr. GUERISSE, M.
- Mr. MARYSSE, H.
- Mr. VAN DAMME, P.
- Mr. VANDENDRIESSCHE, R.
- Mr. VAN THORENBURG, I.

Les absents recevront leur médaille par leur section locale

7. Communications diverses

a. Pèlerinage à STAVELOT

Une réunion de coordination avec les autorités de la ville s'est tenue le 03/06/92. Les démineurs sont les bienvenus.

Les démineurs font vraiment partie de la ville de STAVELOT. Un parrainage aussi bon est exceptionnel.

b. Mr. LALLEMAND a demandé d'étudier l'historique de notre monument national à STAVELOT. Nous voulons publier cette étude dans les éditions futures de notre journal.

c. Poème "POURQUOI": Mr. LALLEMAND a demandé de pouvoir réciter ce poème, qui est une ode à l'absurdité de la guerre lors de la cérémonie à STAVELOT. Cette initiative a été acceptée à l'unanimité.

L'assemblée générale s'est clôturée par la Marche des Démineurs, après quoi nous nous sommes rendus à la salle de fête pour l'apéritif. Là une réception et un repas délicieux, avec de vin approprié nous attendaient. Après le café il y avait la possibilité de visiter le musée, où nous retrouvions de vieilles connaissances (les engins explosifs). L'Assemblée se termina comme une fête agréable avec une bière ou une boisson fraîche.

Nous voulons remercier le Comd, Maj DE VUYST et le personnel du Service de Déminage de la Force Terrestre ainsi que du C LOG FT pour les efforts qu'ils ont fait pour l'organisation de cette réunion solennelle. Nous remercions également les photographes J.WOUTERS et Mr. MASON.

COMMEMORATION AU MONUMENT NATIONAL DE STAVELOT
LE 6 SEPTEMBRE 1992

Pour la 39ème fois, les anciens démineurs se sont retrouvés à STAVELOT à l'occasion de la cérémonie annuelle au Monument National des Démineurs, sur lequel figurent les noms de nos 125 héros qui sont tombés au service de la Patrie.

Une moins nombreuse participation que d'habitude, due à l'âge avancé de nos anciens et aussi au temps peu clément qui a sévi pendant la semaine précédant la cérémonie.

Heureusement, le soleil qui nous avait boudé a enfin montré le bout du nez dès le début de la matinée pour nous gratifier ensuite d'un large sourire.

Dans la cour de l'Hôtel de Ville, comme à l'accoutumée, retrouvailles de nos anciens et des sympathisants qui évoquent les événements survenus depuis un an. Les dames ne s'en privent pas non plus.

Le Colonel BERTIN, Président de la Fraternelle, le Major DE VUYST, Chef de Corps du Service de Déminage de la Force Terrestre, accompagné d'une délégation de son Unité, Madame SEVRIN, Marraine de la Fraternelle, Madame DAUTEL, Veuve d'un ancien Chef de Corps, sont sur place et accueillent les participants. Tout ce monde est rejoint par les édiles communaux dont le Bourgmestre, Monsieur MONVILLE, et Collège échevinal conduit par Monsieur MACQUET, premier échevin.

Une absence très remarquée, celle de Madame GEORGE, veuve de notre ancien Président, et ce pour des raisons de santé. D'autres absents aussi : Monsieur REMY-PACQUAY, secrétaire communal (une bonne excuse : il s'était marié la veille) et Monsieur Michel LEMAIRE, ancien échevin de travaux (il avait assisté au mariage du secrétaire et on pouvait supposer que la forme n'y était pas). Nous citerons également l'absence de Madame OZER, qui avait demandé à être excusée.

L'arrivée de l'Harmonie "L'Emulation", dirigée par Monsieur Michel MALPAS, nous indique que le moment est venu de se préparer à partir pour l'église. Un cortège moins bien fourni que les années précédentes se met en marche vers l'église, où le nouveau Doyen, l'Abbé SOHIER, célèbre avec cérémonial la Messe dédiée à la mémoire de nos démineurs et des anciens combattants de la Ville de STAVELOT, avec le concours de la chorale paroissiale.

Notre gratitude et nos remerciements vont au Doyen SERVIN, qui a pris sa retraite et qui, pendant de nombreuses années, a contribué à la réussite de notre Journée du Souvenir.

Après l'Office religieux, le cortège se reforme pour se diriger vers le Monument aux Morts de la Ville de STAVELOT, où des fleurs sont déposées, d'abord par le Bourgmestre de la Ville et ensuite par le Président de la Fraternelle. C'est une vibrante Brabançonne qui clôture la cérémonie au Monument aux Morts de la Ville.

Le cortège, toujours musique en tête, se dirige alors vers le Monument National des Démineurs devant lequel se rangent les Autorités. Dès qu'elles sont en place, l'Harmonie "l'Emulation" interprète la Marche des Démineurs.

Le Major DE VUYST se présente devant le micro installé par ses services et, s'exprimant en français et en néerlandais, s'adresse en ces termes aux participants:

*Monsieur le Bourgmestre,
Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,*

En tant que Président des Démineurs en activité de service, je souhaite à tous la bienvenue et je vous remercie de votre présence. Je tiens à remercier tout particulièrement Monsieur le Bourgmestre et les membres du Conseil Communal de la ville de STAVELOT pour leur collaboration et leur soutien efficace à l'organisation de cette cérémonie. Mes remerciements vont également aux membres de la Fraternelle, aux démineurs en service actif et aux sympathisants qui ont contribué à la réussite de cette manifestation.

Votre présence si nombreuse témoigne une fois de plus de votre compassion à l'égard de ceux qui ont donné leur vie pour la patrie. La possibilité s'offre à nous de se souvenir de nos camarades tombés.

Depuis un peu plus de deux ans, la situation internationale a changé d'une façon révolutionnaire. Malheureusement, ce changement n'a pas amené la paix que tout le monde souhaite. Il suffit de regarder les images à la télévision pour bien se rendre compte de la violence aveugle qui s'étend encore dans certains pays du monde et plus particulièrement dans l'ex-YOUGOSLAVIE. Dans ce cadre, je tiens à rendre hommage à l'équipe Belgo-Luxembourgeoise composée d'un Offr, trois Soffr et deux brigadiers qui est mise en oeuvre en CROATIE depuis début avril 92. Nos marques de sympathie vont à eux et également à leurs familles.

Durant l'année écoulée les Services de Déminage des Forces Armées ont effectué 3.452 missions dont 4 dans la ville de STAVELOT. Durant la même période, il fut détruit 1.195 T de munitions. Dans la lutte contre le terrorisme et le grand banditisme, nous sommes intervenus 118 fois.

En conclusion, je voudrais mettre l'accent sur les bonnes relations d'amitié déjà existantes entre nos prédécesseurs et les jeunes qui sont actuellement en fonction. J'ose aussi espérer que cette bonne entente sera renforcée à l'avenir.

Je souhaite à tous une agréable journée.

C'est ensuite la longue énumération de nos morts par le Docteur PRIGNON, Président de la Section de Liège, l'Adjudant LALLEMAND et Monsieur EECKHOUDT, Président de la Section de la Flandre Orientale.

Après l'Appel aux Morts qui provoque toujours un profond recueillement parmi les participants et ravive des souvenirs, l'Adjudant LALLEMAND récite un poème de sa composition, qui est paru dans le deuxième bulletin 1992 (vous le retrouvez ci-après).

Pour clôturer la cérémonie au Monument des Démineurs, c'est le dépôt de fleurs par le Colonel BERTIN, le Major DE VUYST, le Bourgmestre Monsieur MONVILLE et Monsieur Robert RAINOTTE, tandis que retentit le "Last Post" suivi de notre Hymne national.

Retour à l'Hôtel de Ville dans un ordre plus ou moins dispersé, où le Bourgmestre a tenu à remercier tous les participants à cette Journée gratifiée d'un soleil inespéré. Il remercie également les démineurs en activité pour le travail qu'ils effectuent encore à l'heure actuelle, tout en insistant sur le côté bilingue, qu'il aime, de la cérémonie de ce jour.

A son tour, le Colonel BERTIN, se plaît à remercier la Ville de STAVELOT, Bourgmestre et échevins en tête, de l'accueil qu'elle réserve aux démineurs, anciens et nouveaux, en soulignant que le soleil était de notre côté, salue la marraine et remercie aussi tous ceux qui ont contribué à la réussite de la Journée du Souvenir. Il annonce déjà que, l'an prochain, pour le 40ème anniversaire de l'inauguration du Monument national des démineurs, il est envisagé de donner plus d'éclat à notre cérémonie. Il signale aussi que le bulletin "Le Démineur" publiera bientôt des articles sur l'historique du déminage en Belgique ainsi que sur l'historique de la construction de notre Monument national.

Il remercie encore l'Harmonie "l'Emulation" et son Directeur Monsieur MALPAS ainsi que tous les Stavelotains pour leur patriotisme.

76 personnes se sont retrouvées à l'Auberge Saint-Remacle pour le repas traditionnel, auquel nous ont fait l'honneur d'assister le Bourgmestre ainsi que le premier échevin Monsieur MACQUET, ainsi que son épouse.

A l'an prochain pour le 40ème anniversaire.

Notre ami Marcel LALLEMAND a écrit un splendide poème sur l'absurdité de la guerre.

On est heureux de pouvoir le publier :

Pourquoi?

*Pourquoi a-t-il fallu en arriver là?
Pourquoi a-t-il fallu que sonne le branle-bas?
Des turpitudes de cette affreuse guerre,
Génitrice de drames et de misères.*

*Pourquoi tant d'hommes seront-ils méconnus demain,
Alors même, que leurs noms sont gravés dans l'airain?
Pourquoi ceux-là, que nous honorons aujourd'hui
Trouveront-ils l'heure de l'implacable oubli?*

*N'est-ce pas le sort qui leur sera réservé?
Nous avons beau juré de ne point oublier!
Qu'adviendra-t-il de ce louable et pieux serment
Alors qu'années, après ans, s'accumule le temps?*

*Quand seront passées d'autres générations,
S'effacera le souvenir de leurs actions,
Ces actions qu'ils n'avaient, certes pas, discutées,
Conscients du respect de la parole donnée!*

*Pourquoi faut-il que par le monde règne l'obsession
De toutes ces guerres, au nom de la religion?
Pourquoi faut-il que la paranoïa des hommes
En arrive au meurtre de tant de personnes?*

*Pourquoi l'idolâtrie est-elle source d'hystérie?
Au point d'en arriver au liberticide,
Et ce, alors que des frères deviennent ennemis
Au sein de pays totalement désunis!*

*Pourquoi l'impérialisme totalitaire
Fait-il que les puissants qui règnent sur notre terre
Ignorent qu'un Saint-Michel, déchirant son manteau,
En fit don aux malheureux, le geste en fut si beau?*

*Pourquoi? Pourquoi sont posées tant d'oiseuses questions?
Y répondre serait trouver la solution.
Hélas, l'homme ainsi fait, pense trop à la guerre.
Depuis naguère, depuis toujours, il trouble la paix sur terre.*

*Pourquoi brosser ce tableau d'impéritie
Car nous le savons : vous dont la mémoire est amie?
Vous, les jeunes qui maintiendrez la continuité
Pour que le souvenir reste un fait assuré.*

*C'est pour ces raisons, ô vous qui fûtes nos amis,
Qu'en ce jour anniversaire nous sommes réunis.
Vers vous vont nos pensées, Chers Compagnons,
Pensées qui, de nos âmes, viennent du tréfond!*

STAVELOT DANS LA GUERRE 40/45
(Suite)

22 décembre

A l'aube, les combats reprennent énergiquement sur le front de PARFONDRUY. Les derniers S.S. ont quitté le village à la faveur de l'obscurité pour se reformer et se retrancher le long de la voie ferrée et dans le bastion du château LAMBERT-BOCK, avec le souci de conserver l'axe de la grand-route. La compagnie I (3^e bataillon, 117^e) attaquent de concert vers le château LAMBERT. La compagnie I est tout de suite bloquée à la ferme BUGHIN par un feu roulant qui balaye le terrain découvert devant elle; elle doit se contenter de supporter les fusiliers de la compagnie A qui progressent lentement, maison par maison, sur la route de TROIS-PONTS. Ces derniers, renforcés par une section de mitrailleuses lourdes, découvrent bientôt les 23 civils mitraillés à la maison LEGAYE, puis ils capturent une douzaine d'S.S. qui sont interrogés sur leur conduite et emmenés à la prison provisoire de la BICOQUE où on leur arrache violemment les parties d'uniforme américain qu'ils portent. Le quartier de la route de TROIS-PONTS est finalement dégagé en tirant au mortier dans la dernière cave qui résiste, mais il faut faire appel à l'artillerie pour écraser le hérisson fortifié du château LAMBERT.

La section de LOVELADY, qui a rejoint l'infanterie du 117^e dans PARFONDRUY, bute maintenant contre une résistance de plus en plus forte, de plus en plus agressive, sur les arrières, tandis que le secteur des MAZURES est le siège de combats incertains: reprise vers midi par les G.I., puis encerclée un peu plus tard par les Allemands, la petite ferme change à nouveau de main. Poursuivant sur leur lancée, les grenadiers investissent le Point de vue de STER et attaquent STER par le sud, en se coulant le long des haies; un vif combat de petites armes se développe aux abords même des fermes du hameau où les Américains sont retranchés.

Entre-temps, HANSEN a pu faire traverser l'AMBLEVE aux grenadiers de son 1^{er} bataillon. Il semble même que quelques véhicules blindés aient également traversé par l'ancien gué au confluent du ruisseau de PARFONDRUY. Peut-être les grenadiers sont-ils passés eux aussi par ce gué, car le PETIT SPAI, constamment pilonné, est une zone de mort. Ces S.S. se regroupent sur la crête du BOIS des SIX MOINES où ils sont renforcés par quelques véhicules blindés prélevés de la section de reconnaissance de KNITTEL et vers 14 ou 15 h ils débouchent des bois à la lisière de COO-BIESTER, camouflés de branches, courant, hurlant, tirant de toutes leurs armes. Ils dévalent rapidement vers les habitations sous le feu rasant et très meurtrier - les prés de BIESTER sont jonchés de cadavres - des Américains du groupe LOVELADY. Ils capturent la station médicale du CCB à BIESTER, ils s'infiltrèrent dans les maisons, coupent la grande-route à hauteur de l'ARRET de COO mais sont finalement stoppés au pont au-dessus de la voie ferrée. Le 3^e peloton de la compagnie A du 105^e génie qui vient d'arriver à PETIT-COO, participe à la défense et s'active pour dresser un solide barrage routier au tournant de la FALIZE.

D'urgence la compagnie E du 120^e régiment d'infanterie et un peloton du 740^e tankiste sont mandés en renfort vers ce nouveau point chaud de la bataille et les combats s'organisent pour contrer cette soudaine attaque et reprendre le terrain perdu. A STER, où la pression allemande s'amplifie et où des grenadiers tentent de contourner le hameau vers la ferme PIERRET, la compagnie L du 117^e amorce un mouvement tournant pour protéger son flanc sud et la compagnie F du 2^e bataillon du 120^e est bientôt requise à son tour pour venir soutenir ce front en dangereuse ébullition.

Le groupe LOVELADY, divisé en plusieurs sections, coupé de ses arrières, est pris au piège entre BIESTER et le viaduc de TROIS-PONTS, en position très précaire derrière l'abri fallacieux du talus de la voie ferrée et de quelques rochers, sur une route étroite de fond de vallée. Le voilà bientôt assiégé. Il perd 2 chars en s'efforçant de briser l'étau du côté de BIESTER. La situation devient critique. Toutefois, grâce à un habitant du quartier, ELIAS, qui pilote des hommes à travers l'eau froide de l'AMBLEVE, la liaison se noue avec le 505^e airborne en position au BEAU SITE sur l'autre rive et les tirs précis de ces derniers empêchent les panzergrenadiers d'anéantir cette section du groupe LOVELADY.

A STAVELOT centre, les combats s'apaisent un peu aujourd'hui, ils tournent en duels d'artillerie et de mitrailleuses; quelques infiltrations S.S. par la rive droite de l'AMBLEVE, sous le château des ROCHETTES, ou par le pont CRESPIEN, sont refoulées à proximité des étangs où la situation reste toujours confuse.

A WAVREUMONT, le 2^e bataillon du 117^e est en défense active contre de multiples essais de pénétration montés de CHEVOFOSSE. Intense activité de reconnaissance de part et d'autre. Les Allemands viennent jusqu'à la ferme DEREVAT et une de leurs patrouilles s'infiltré jusqu'à la chapelle de BINSTA.

En soirée, les S.S. sont éjectés des abords de STER, ils hissent bientôt le drapeau blanc sur le toit de la ferme des MAZURES et les fusiliers U.S. occupent définitivement ce coin âprement disputé.

23 décembre

La journée commence par une contre-attaque énergique des Américains à COO pour dégager prestement le groupe LOVELADY. La compagnie E du 120^e, renforcée par des chars du 740^e et divers éléments repoussés la veille, démarre de la FALIZE et du BOIS de LANCRE au-dessus de cette FALIZE, vers PETIT-COO et son haut terrain où elle rencontre d'emblée des difficultés considérables. La compagnie F, du 120^e également, se déploie à partir de STER par un ample mouvement tournant pour assurer les flancs de la compagnie E.

La résistance ennemie est très forte, car l'artillerie n'a pu préparer le terrain. Des maisons brûlent: THONON, COLLINET, BREVERY,... PETIT-COO est à peu près reconquis vers midi, mais les fusiliers sont bloqués par un tir violent de petites armes venant des fermes de BIESTER. Vers 14 h, la compagnie F est pleinement engagée sur le versant forestier et une de ses escouades conduite par le sergent T. MUNOZ essaie de prendre BIESTER à revers par le terrain dominant.

Pendant ce temps, l'assaut est donné au bastion du château LAMBERT que l'artillerie a transformé en ruine. Les Allemands s'en retirent vers midi cependant que quelques fanatiques d'entre eux s'infiltrèrent encore dans les lignes U.S. du côté des étangs, probablement en utilisant le pont CRESPIN resté intact.

L'après-midi, BIESTER, menacé d'encercllement, tombe à son tour. La situation est inversée et la lutte se concentre dès lors vers la crête du BOIS des SIX MOINES où les grenadiers se regroupent et se retranchent en position dominante.

Sur l'arrière, deux pelotons patrouillent et ratissent les bois du Point de vue de STER et les sapinières de CORNIMONT entre ROANNE et STAVELOT pour dépister des trainards éventuels ou éliminer les infiltrations S.S. probables.

Et la compagnie G du 120^e qui assurait la garde du P.C. régimentaire à FRANCORCHAMPS, est elle aussi mandée en renfort pour l'attaque prévue demain.

Sur le front de WAVREUMONT, le 2^e bataillon est aux prises avec de continuelles pénétrations allemandes destinées à provoquer la rupture des lignes U.S. Ces attaques sont difficilement contenues et l'une d'elles se termine en féroces corps à corps sur le sommet. Des grenadiers en patrouille approchent de la ferme SERVAIS à HAUSTA.

à suivre

Nous avons reçu de Monsieur LALLEMAND (section de Liège) le texte de la Marche du 1er Bataillon de Déminage. Ce texte lui a été remis par Monsieur DENAMUR (section Hainaut). Nous les en remercions.

Marche du 1er Bataillon de Déminage

A U D A C E

Musique du
caporal STIEVENART
Paroles du soldat
DETHIER

*Debout les gars le clairon résonne
Son chant d'appel l'écho le fredonne
Entonnons tous ce joyeux refrain
Et prenons le chemin.*

*Nous allons gaiement, en chantant, en
démillant
De village en village, nous sommes à la page
Car nous enlevons les mines des teutons
Nous sommes contents de dire partout
Du danger on s'en fout.*

*Avançant lentement mais toujours sûrement
Dans les bois et prairies, notre ardeur fait
envie
Bravant chaque matin le sort du destin
Oubliant ainsi nous soucis
Au service du pays.*

*1er soldat (Moi, je suis un rappelé, je n'aime pas de
démiller
2me soldat (Tandis que moi, je dis vivement la fin, car,
je suis un milicien
3me soldat (Moi je suis volontaire, les mines ça c'est
mon affaire
Tous Du déminage pourtant nous sommes tous
partisans
Avec audace nous dépiégeons fièrement.*

*Au jour de l'offensive l'Ardenne "ô terre
promise"
Tressaille de subir cette pluie de
mitraille
Chantant dans toutes ses entrailles
Mines et engins de guerre que les boch' y
dissimulèrent
Ils croyaient assouvir leur funeste
passion
Le déminage empêche cette destruction.*

COMMUNICATIONS DIVERSES

NOCES D'OR

Nous avons le plaisir de vous faire part des noces d'or des époux MADDELEIN Marcel (Section Fl. Occ.) fêtées le 23/05/92.

Sincères félicitations.

UN APPEL DE LA FEDERATION ROYALE NATIONALE

"ONZE NOVEMBRE"

BELGES,

pavoisez vos maisons le 08 mai, 21 juillet, 11 et 15 novembre et invitez vos amis à faire de même.

Si vous ne disposez pas d'un drapeau belge, vous pouvez l'obtenir par versement au CCP 000-0560640-77 de

"Onze Novembre", Mortselveldenlaan 23 b3, 2510 MORTSEL

-Drapeau 1 x 1,50 m = 400 FB

-Fanion 0,30 x 0,70 m = 75 FB

Frais d'envois y compris.

BLUELODGE (Mission SDFE en IRAK du 03 au 20 juin 91)

(Suite n° 4)

Mercredi 12 juin

Le choix du terrain nous paraît bon. Terrain relativement plat. Vers le nord, à 250 mètres de la route, un bosquet touffu ! Vers l'ouest, à +/- 300 mètres une chaîne de mamelons, nous planifions avec le Capitaine CASTILLE les heures de sautages.

L'engin de terrassement promis est là. Il s'agit d'une puissante excavatrice sur roues. Les opérateurs sont du 6ème Génie. Depuis 15 jours inlassablement ils lèvent des murs de terre autour des installations occupées par les soldats Français, ils nivèlent les chemins de terre, comblent les nids de poule, créent un stand de tir pour permettre aux hommes de continuer l'entraînement, bref, ont un emploi du temps très chargé. En trois coups de pelle, le puits est creusé. L'engin ne peut rester avec nous et ils nous quittent pour continuer sa mission. Chaque fois que nous aurons besoin d'eux ils répondront présent.

Nous sortons pelle et bêche pour bourrer le puits le moment venu ! Nous disposons dans le puits les munitions qui seront pétardées. Nous sommes à la moitié du travail lorsque le Capitaine CASTILLE nous rejoint, contrarié par la décision de son Etat-Major. Nous n'avons l'autorisation de faire sauter QU'UNE SEULE FOIS PAR JOUR, à 1200 hr très précisément. Motif: sûreté aérienne. Il faut reconnaître qu'à toutes heures du jour comme de la nuit, le secteur est survolé par des avions de combat "A 10", des hélicoptères de combat, d'observation ou de liaison. Tous volent à des altitudes comprises entre ... 5 et 200 mètres ! Ils surgissent au-dessus de nous sans crier gare, les pilotes d'A 10 sont curieux, lorsqu'ils remarquent quelque chose d'inhabituel, ils repassent même la tête en bas, de fameux pilotes. Nous devons faire notre deuil du programme ambitieux de destruction, dans ces conditions il ne nous sera pas possible de tout détruire. Heureusement que nous avons sélectionné pour commencer les munitions les plus dangereuses. Comme le temps passe vite nous n'avons plus une minute à perdre si nous voulons être prêt pour midi. A 1115 hr nous sommes prêts, reste le problème de la sûreté terrestre. Il n'est pas question de placer des sentinelles sur n'importe quelle crête, la plupart d'entre-elles n'ont pas été reconnues, donc pas sûres ! En effet les sommets de tout ces mamelons sont couverts de murets de pierre. Il y a peu, ils étaient encore occupés par des soldats irakiens, observateur ou tireur. Les pentes de ces petits points d'appui étaient presque toujours minés, d'une façon anarchique par les occupants. Lorsque ceux-ci ont évacué le terrain ils n'ont pas pris la peine ni le temps de relever leurs mines. Bien que ce terrain fasse partie de leur pays il ne faut pas oublier que nous sommes au KURDISTAN et que pour les Irakiens il s'agit d'un pays hostile, alors...!

Le Capitaine CASTILLE nous avait montré certains indices qui d'après lui indiquaient la présence de mines ! Quelques pierres disposées en pyramide, toutes placées du même côté d'un sentier qui mène vers le sommet d'un mamelon ! Alors n'insistons pas. Pour lui il n'était plus question de risquer la vie d'un de ses hommes, surtout que depuis quelques jours des bruits avant coureur du retrait des Alliés d'IRAK circulaient dans les Etats-majors.

Nous nous saisissons de jumelles et nous observons le terrain qui nous entoure. Dans un champ de céréales 2 hommes sont occupés à couper du blé, bien qu'ils soient à +/- 250 mètres du puits nous ne pouvons les laisser là. Nous envoyons une sentinelle, en chemin elle découvre des femmes accroupies dans un bosquet. Des enfants prévenus, par Dieu seul sait qui, surgissent de tous les côtés, sacré nom, le temps presse. Les Français ne plaisantent plus, allez il faut dégager le terrain. Nous ne sommes pas là pour les tuer ! Mais plus têtu qu'un âne eh bien, il y a le kurde ! Après bien des gestes, des cris, le terrain est libéré ? Le temps passe, il est midi moins quelques minutes. Raccorder la ligne à l'exploseur, mettre son casque, sait-on jamais, avec toutes ces pierres. Midi. BANG ! Gerbe de terre, flamme, tonnerre de l'explosion dans la vallée, secousse sismique et bien que nous sommes retirés à +/- 300 mètres, le sifflement des projections se fait entendre, ainsi que le bruit sourd des pierres qui retombent sur le sol, en se rapprochant de plus en plus de nous. Inexorablement la distance diminue, diminue ! Les dernières pierres sont tombées à quelques mètres en avant de notre position de tir. Les Français nous congratulent, bien calculé disent-ils ! Nous sommes soulagés que pas une pierre ne soit passée par-dessus nos têtes. Le bruit de l'explosion a attiré tous les Kurdes du coin ! Ils viennent au renseignement, à pied, à cheval (âne) ou en voiture. Ils surgissent de partout. Nous qui pensions être seul ! Nous allons contrôler la destruction Beau cratère, 5 mètres de diamètre, 2,5 mètres de profondeur.

Le Capitaine est satisfait, l'horaire a été respecté. Toutes les sentinelles sont de retour. Hop, embarquez. Rendez-vous est pris pour le lendemain.

Sur le chemin de retour, nous passons par l'hôpital, pour dire un petit bonjour (il y a des infirmières), pour boire un café et pour surveiller notre équipement de radiographie que nous avons laissé sur place. Nous apprenons que pas loin du camp des Français il y a une superbe plage, où coule un cours d'eau glacé, peu profond, dont l'accès est facile. Pas de plage de sable doré mais en bonne roche bleue, bien dure, peu importe cela nous changera du camp de base. Nous y retournerons chaque fois que nous en aurons l'occasion. Nous entamons une discussion avec un vendeur de cigarettes et de boissons fraîches, les cannettes trempent dans le cours d'eau, ce Monsieur parle bien l'anglais. Nous lui demandons ce qu'il pense de SADDAM. Rien de bon, car s'il est pris il sera probablement exécuté au pire, ou enfermé au mieux. SADDAM fait la chasse aux intellectuels Kurdes. Ce Monsieur est ingénieur et pour le moment il vend des boissons et du tabac. Cela lui permet de se constituer un pécule d'argent étranger (dollar, pour ne pas le citer). Dans le cas où il devrait fuir son pays il disposera donc de ressources financières en monnaie forte.

Jeudi 13 juin

Les bruits de retrait des Alliés d'IRAK, se font de plus en plus précis. Avec le 17 RGP nous avons enfin rendez-vous avec le 8 RPIMA pour retrouver les roquettes de 122 mm. Après quelques kilomètres nous nous écartons de l'axe routier, nous roulons sur un sentier qui culmine le terrain environnant. Dans un pli de terrain nous apercevons un enchevêtrement de roquettes. Elles sont pêle-mêle. Les Irakiens les avaient disposées en tas après quoi ils ont allumé un incendie. Une roquette a démarré et son départ a fait culbuter toutes les autres. Malgré ces explications, nous restons méfiants, une roquette est si facile à piéger. Une simple grenade à fragmentation dégoupillée, glissée sous l'une d'entre-elle et ce serait une victoire pour l'ami SADDAM ! Aussi, nous examinons chaque roquette attentivement avant de la déplacer.

Cette fois encore, nous qui pensions être seul, les bruits de moteur ont attiré des paysans Kurdes. Nous en voyons apparaître de derrière chaque crête. Pas moyen de travailler tranquille. Nous rejoignons notre camp pour dîner.

Nous prenons contact avec une équipe médicale qui sillonne le pays pour venir en aide aux réfugiés les plus démunis. Tous ne sont pas riches et tous n'ont pas retrouvé un toit ! Nous proposons nos services au Comd du Détachement qui hésite d'abord. Nous pourrions effrayer la population ? Pourquoi ? Aurions-nous une plus sale tête que les autres ? En fin de compte il se laisse convaincre. 4 paires de bras en plus ce n'est pas négligeable !

Départ à 1330 hr. Nous prenons la route vers AMADIYA. Nous passons plusieurs barrages tenus par les Français. Le contraste entre eux et nous est saisissant, les Français sont tous en tenue impeccable, les Belges sont en pique-nique, 20 hommes, 10 tenues différentes ! Nous avons mis un point d'honneur à ce que le Det démineur soit toujours en tenue... Les Unimogs lourdement chargés avancent péniblement, surtout que la majeure partie d'entre-eux ne sont plus de la première jeunesse. La majorité des Unimogs en IRAK provient d'un dépôt ou ceux-ci allaient être mis en vente par le Domaine, incroyable mais vrai, des vieilles riquettes opérationnelles ?

Nous circulons sur une bonne route qui s'accroche à mi-pente du flanc de la montagne. Pas de garde-fou, ni de parapet, restons bien à droite car les véhicules kurdes roulent (dévalent devrions-nous dire) les pentes à grande vitesse. Sur un sommet nous apercevons quelques huttes faites en branchages. C'est le but de notre voyage. Nous gravissons une pente raide et nous nous arrêtons sur un petit espace dégagé. Instantanément les enfants accourent. Les véhicules sont entourés d'une marée humaine. L'équipe médicale est bien drillée. Gentillement mais fermement un cordon de sécurité (d'espace vital) est mis en place. Des équipes de deux hommes se chargent de grands sacs poubelles remplis de nourriture, boîtes d'haricot, sucre, sel, épices, lait en poudre, allumettes... L'équipe ainsi chargée se dirige vers le secteur qui lui a été assigné. L'équipe se présente devant une tente ou une hutte. La femme la plus âgée réceptionne les paquets. Il n'y a pas de bousculade car les familles se rendent compte que nous travaillons avec méthode et qu'il y en aura pour tous. En même temps que la nourriture nous remettons, par famille, un bidon plastique d'une contenance de vingt litres afin de leur permettre

d'aller chercher l'eau indispensable. De l'eau il y en a mais pas sur les pitons, il faut aller la chercher dans le hameau qui se trouve en contre bas. Les Irakiens lors de leur retraite ont systématiquement détruit l'infrastructure "eau et électricité". Pour les réfugiés il faut coltiner l'eau. Nous comprenons que dans ces conditions ils utilisent l'eau d'une façon parcimonieuse. Avec un dénivellement comme cela, aller chercher de l'eau n'est pas une sinécure, mais une véritable corvée que les femmes se tapent, de véritable bête de somme, travail pénible surtout que la plupart d'entre-elles sont enceintes. Autre problème c'est le bois pour le feu. Les femmes ont retrouvé les gestes ancestraux. Dans un trou creusé dans le sol, elles font des feux de braises. Le trou est recouvert d'un couvercle percé en son centre. La-dessus elles cuisinent pour 10 à 15 personnes, taille moyenne d'une famille, n'oublions pas qu'ils sont polygames.

Après avoir servi toute les familles du plateau, en contre-bas, près du hameau, d'autres huttes et tentes. Le détachement remonte dans les véhicules et nous faisons route vers eux. A notre grand étonnement, nous nous arrêtons à plus ou moins 100 mètres du campement, alors qu'il y a une route qui passe à moins de 20 mètres? Mystère? Soit, nous porterons les paquets. Un déclic dans nos esprits, nous nous revoyons le jour de notre arrivée en Irak? L'usage de la roue n'a toujours pas pénétré l'esprit des responsables. Bah, un peu plus de sueur... Nous surplombons le campement que nous voulons aider. Le terrain se présente de la façon suivante: en bordure de la route asphaltée un parking spacieux, légèrement en pente, un raidillon en contre bas, l'autre route bétonnée en pente assez raide sur laquelle se sont installés les réfugiés. Soudain, sans crier gare, un Unimog se met en mouvement et bascule sur la pente, dévalle la pente, percute la route et...s'immobilise! Ouf, nous voyions déjà le véhicule franchir la route et traverser comme un bolide le camp des réfugiés! Nous avons eu de la chance dans notre malchance! Négligence de la part du chauffeur, il n'avait ni serré le frein à main ni engagé une vitesse. Rapide estimation des dommages, radiateur défoncé, ventilateur enfoncé, une roue avant semble voilée. Dégât matériel n'est pas mortelle, le Chef de Det devra expliquer cela au Comd du camp de base! Nous n'en sommes pas encore là. Nous approvisionnons les familles. Quelques enfants se proposent pour nous aider, chacun portera une boîte, en file indienne et gauche-droite, une-deux, une-deux. Il y a des gosses qui mesurent trois boîtes de haut, ils sont fier aider, un fardeau pour eux!

Nous devons reprendre la route, il se fait tard! Il est décidé de tracter l'Unimog endommagé. Comment celui-ci est arrivé sans encombre au camp de base, restera pour nous un mystère. Au camp de base un détachement judiciaire est présent. Un Auditeur et un Gendarme. Un mécanicien évalue les dégâts et le véhicule est déclaré irréparable. Le véhicule sera abandonné sur place après récupération des pièces intéressantes. L'Auditeur aidé du gendarme s'empare du dossier, les protagonistes sont interrogés ainsi que les témoins. Le gendarme essaye à l'aide d'un antique polaroïd de prendre des photos. D'un oeil amusé nous voyons les tentatives infructueuses de notre pandore et mû d'un bon sentiment nous lui proposons de prendre les photos qu'il a besoin pour son dossier avec notre appareil. OK ! Premier cliché pris, nous lui posons la question de savoir s'il en a vraiment besoin, oui est la réponse, bien, alors nous lui réclamons UN dollar !

IRAK rien ne coûte moins d'UN dollar, alors ! Nous proposons au Comd du Det Bg de rendre inutilisable le véhicule au moment de notre départ, en disposant judicieusement quelques boulettes de M112 (explosif plastic), le véhicule ne pourra plus être réutilisé. Accord de principe du bout des lèvres. Bien nous verrons en temps voulu !

Vendredi 14 juin

Le Capitaine CASTILLE nous apprend qu'avant notre arrivée ses Sapeurs ont dépollué les abords des bâtiments qui allaient être occupés par les unités françaises. Ces munitions ont été entreposées loin de toute habitation. Nous nous rendons sur place et nous trouvons l'assortiment habituel (mortiers, grenades à fusil, roquettes), en tout 1.068 pièces, que nous trions, classons, neutralisons les fusées SANS sûreté. Ces fusées nous les détruirons le moment venu.

Pendant les opérations de triage, un mortier chargé au phosphore s'est mis spontanément à fumer ! Retour immédiat au sol, recouvert de poussières, l'entrée d'air est colmatée. Nous lui trouvons un linceul original, une bouteille d'eau turc que nous décolletons. Nous pouvons de cette façon le glisser dans la bouteille remplie d'eau, ainsi noyé nous pourrions le transporter sans risque jusqu'à sa dernière demeure si l'on peut dire !

à suivre

11 Novembre 1935

IN MEMORIAM

à la Reine ASTRID

Dors ton dernier sommeil, sous les fleurs innombrables,
Où nous avons laissé des lambeaux de nos coeurs,
Dors, bercée au tombeau par les pleurs lamentables
De ton peuple prostré sous le coup des malheurs.

Küsnacht nous a surpris par son invraisemblance
Se peut-il que jamais nous ne revoyions plus
Ton sourire si beau, ta royale élégance,
Et, vers les malheureux, tes deux gestes émus!

Se peut-il que, brutale, une parque insensée,
Au chemin du bonheur eut fauché tout espoir
Royauté de jeunesse et dès l'aube brisée,
Fleur qui n'a pas connu les effluves du soir.

Le freesia radieux est bien près de la tombe!
Et ton manteau tout blanc est bien près du linceul!
Tous nos vivats joyeux sont des pleurs quand tu tombes,
Et la garde du Trône est veillée de deuil.

Le Stuyvenberg privé de ton rire de mère,
Est une maison morne où pleurent des petits.
Le Palais de nos rois, silencieux, austère,
Abrite un pauvre coeur, douloureux et meurtri.

Nous resterons unis à notre Roi sans Reine,
A nos princes aimés qui n'ont plus de maman
Si notre affection peut alléger leur peine
Redisons notre amour et notre attachement.

Adieu petite Reine, ô Reine très chérie!
Nous garderons de toi de sublimes leçons;
Ton coeur fut tout entier donné à la Patrie;
Ta grande charité fait lever des moissons.

Marie-Louise LAROCHE

MISSION EN YUGOSLAVIE A BELI MANASTIR

Le 29 Juin 92

Compte-rendu des activités du mois de Juin

Comme d'habitude, l'EOD team BELBAT a été à la pointe des activités comme l'ouverture de la route BILJE-OSIJEK en désamorçant les mines placées sur la route d'abord du côté SERBE le premier jour (2 mines APers MRUD et 1 TMA 4). Pour anecdote, nous avons sectionné avec grand plaisir le câble de mise à feu des charges de démolition de la route d'où grand émoi du côté SERBE. Pour le reste des mines (19) la JNA (Armée Yougoslave) a fait exécuter l'enlèvement par un peloton génie JNA. Donc premier crossing exécuté le jour même par Comd BELBAT et une équipe EOD.

Le lendemain, la CA (Armée Croate) ayant eu quelques problèmes avec ses mines, certaines endommagées, l'EOD team avec son grand coeur a fait preuve une nouvelle fois de sa très haute compétence en neutralisant 32 mines TMA 3 et 4 mines TMM 1 (ATk).

En dehors de ses exploits quotidiens, l'EOD team a encore effectué des RECCE OPS pour les fantassins et de plus nous effectuons des patrouilles de nuit pour garantir aux fantassins toute la sécurité sur la ligne de contact.

Ces patrouilles de nuit s'exécutent une fois tous les 3 jours avec deux équipes, durée moyenne +/- 3 heures.

Nous ne comptons plus les km effectués dans le BARANIJA, c'est trop (+/- 7000 km en juin).

Remarquons aussi que nos B4 sont de remarquables pilotes en tout-terrain et parfois c'est nécessaire surtout après les orages assez violents par ici.

Je vais terminer ce petit compte-rendu, d'autres informations plus complètes vous parviendront dès le retour du Comd VANDER MAST qui est en congé.

Enfin toute l'équipe va très bien, et nous espérons pouvoir faire des exploits encore plus marquants.

Bonjour à tous les démineurs et non-démineurs d'HEVERLEE, POELKAPELLE et des camps.

Y. CABARAUX
Adjt
BELBAT EOD TEAM

LA RELEVE EST FAITE



BELBAT 1 est terminé. Nos collègues sont revenus
la tête bourrée de souvenirs



BELBAT 2 commence. C'est avec un pincement au coeur
qu'ils ont vu partir leurs prédécesseurs

MEDAILLE D'OR POUR WIM ELYN AUX
CHAMPIONNATS D'EUROPE DE
POWERLIFTING

Le Gantois Wim ELYN (28 ans), premier sergent au SDFT et moniteur de sport, a décroché une médaille d'or le 1 mai 1992 au DANEMARK lors des championnats d'Europe de powerlifting, catégorie -56 kg. Un couronnement après un entraînement long et difficile, qu'il accomplit déjà depuis 3 années au PW Fitness de Gand.

Ses entraîneurs et accompagnateurs prévoient encore une plus grande progression de notre compatriote. Son problème le plus grand reste son poids. Son diététicien et son kiné y veillent.

Aux championnats d'Europe il a réalisé un total de 557,5 kg, ce qui était suffisant pour la médaille d'or, mais restait en-dessous du record européen de 577,5 kg (Garry SIMES, ANGLETERRE), bien que Wim ELYN a déjà réussi plus que ces 577,5 kg lors des séances d'entraînement.

Powerlifting est le contrepied moins connu de la discipline olympique des poids et haltères et consiste en 3 mouvements: flexion des jambes, développé-couché et soulevé-terre. Wim réussissait respectivement 210, 120 et 227,5 kg. Il est possible que le powerlifting devienne une discipline olympique. Alors on pourrait peut-être revoir Wim ELYN avec une médaille d'or olympique.

Wim, merci, et continue à progresser aussi bien.

Traduction: J. DEPOORTER
Source: Het Volk, 5 mai 92

N.V.I.K.

L'année 1992 a été désignée, par le Conseil des Ministres des Affaires Sociales de la Communauté Européenne, comme «l'année européenne de la sécurité, de l'hygiène et de la santé sur les lieux du travail».

Dans le cadre de nos objectifs, qui visent en même temps nos affiliés, il convient dans cet article de situer la relation Forces Armées-lieu de travail dans un contexte clair.

Les Forces armées comptent annuellement un effectif d'environ 90.000 personnes, hommes et femmes (d'active et miliciens). Vu la nature de leurs activités : «DEFENDRE» et, en temps de paix, AGIR de manière préventive et se préparer, elles constituent un groupe très important dont les activités cadrent avec l'année instituée par la C.E.E.

Lieux du travail

Les mots «LIEUX DU TRAVAIL» doivent être explicités, quant aux notions «lieu» et «travail». En ce qui concerne les Forces armées, ces notions signifient : la caserne (FBA ou Belgique), les terrains d'exercice, les missions en Belgique et à l'étranger, périodes de camp et manoeuvres (aussi bien nationales qu'internationales), le chemin du travail, etc...

Un élément aggravant, quant aux termes «lieu du travail» et «prévention» réside sans contexte dans la nature des activités exercées par le personnel des Forces armées ; nous connaissons le danger qui s'ajoute lors de travaux avec des munitions (aussi bien d'exercice que de guerre) ou à cause des moyens de transport utilisés par les militaires : véhicules, chars, avions, bateaux, à pied, etc ...

Les causes et les conséquences des dites activités forment dès lors le thème de base de cet article, rédigé en collaboration avec l'Association Nationale des Invalides des Forces Armées, en abrégé, A.N.I.F.A.

(en raison de la démilitarisation de la Gendarmerie, une modification des statuts et de la dénomination de l'ANIFA est prévue).

Tâches de l'ANIFA

Tâches et devoirs statutaires de l'ANIFA :
aider les candidats-invalides, invalides, ascendants, orphelins et conjoints survivants à la réalisation de leurs aspirations légitimes et à l'obtention de leurs droits à une réparation.

Les membres des Forces armées sont exclus des avantages octroyés par le Fonds des accidents de travail et des maladies professionnelles. Pour les «militaires» a été instauré le système des pensions de réparation, qui peut en fait être considéré comme dérivant de la législation sur les pensions de guerre, englobant

un régime de réparation pour les accidents ou maladies survenus pendant et à cause de l'accomplissement de leur service (atteinte à l'intégrité physique, décès, pour lesquels un indéniable lien de causalité avec le service peut être démontré).

Par ailleurs, l'ANIFA procure une aide juridique, morale et parfois matérielle aux membres nécessiteux. A cet effet a été créé, depuis la naissance officielle de l'ANIFA en 1947, un «Fonds de Secours» dont les activités, le fonctionnement et les obligations ont été fixés dans des statuts particuliers. Une association de fait des invalides de l'Armée existait déjà depuis les années 20.

Causes d'accident ou de maladies

Notre expérience et celle de l'ANIFA nous permettent de constater que les causes les plus importantes d'accidents ou maladies dus au service sont les suivantes (connaissance fondée sur l'expérience acquise par les représentants au sein de juridictions administratives : les Commissions de pensions de réparation):

1. lésions dues à des accidents : fractures, ruptures, lésions musculaires, cécité, surdit , br lures, amputations, parapl gies, h mipl gies, l sions   la t te ou c r brales, blessures par balle, ainsi que les blessures provoquant la mort directement ou indirectement.
2. l sions dues   des maladies : infarctus, affections pulmonaires, affections de l'appareil digestif, d pressions, etc.
3. l sions pouvant  tre l'effet d'un concours de circonstances ou d'une succession de faits (d veloppement d'une maladie suite   une mauvaise alimentation prolong e - surdit  apr s une exposition prolong e aux bruits dans des circonstances mal adapt es (stand de tir) etc.
4. aggravations de fait des l sions initiales : complications, aggravations pouvant  tre consid r es comme cons quences directes des l sions originales et admises comme telles, etc.

Pensions de r paration

En ce qui concerne les l sions et complications cit es ci-dessus, il convient de remarquer que celles-ci, pour donner droit   une pension de r paration, doivent faire l'objet d'une expertise m dicale  tendue d'o  il ressort que l'invalidit  peut  tre estim e   au moins 10 % ; il faut  galement que le lien de cause   effet avec le service soit enti rement admis par les Commissions comp tentes.

M me une pr vention solidement organis e ne peut  viter tout risque d'accident. Vu la nature et la forme des activit s exerc es par les Forces arm es, ainsi que leur potentiel en personnel et en mat riel, le nombre d'accidents qui se produisent annuellement est   attribuer aux cons quences normales d'une activit  professionnelle.

Nous en sommes bien conscients, la hi rarchie militaire ne n glige rien pour enregistrer les accidents et pour rappeler au personnel, en temps voulu, ses obligations et r gles de s curit , emp chant ainsi des situations dramatiques.

Exclure tout risque est toutefois une utopie, car il est impossible d'emp cher tout hasard ou inattention ; cette raison de fait explique pourquoi nombre d'accidents p nibles se produisent encore chaque ann e.

Appel aux autorit s militaires

C'est pourquoi, dans le contexte de l'initiative de la C.E.E., nous adressons, de concert avec l'ANIFA, un appel aux autorit s militaires, les chefs, pour aider les victimes d'accidents   obtenir leurs droits l gitimes aux r parations pour la souffrance encourue et la perte  ventuelle de leur int grit  physique.

Vous savez que les personnes qui demandent une pension de r paration doivent prouver, par TOUS les moyens possibles, avoir  t  la victime d'un accident ou d'une maladie.

Ceci  tablit   suffisance qu'il est important d' tablir les documents n cessaires tels que dossier d'accident,

d clarations de t moins et mod le 150 (document m dical). Le r glement C8 contient toutes les instructions   ce sujet.

Prenez vos responsabilit s et ne les ignorez SURTOUT PAS (un accident est aussi parfois d    la faute d'un chef ou   l'ex cution d'une mission non justifi e).

Sachez que le « b n fice du doute » est une notion inconnue en mati re de pensions de r paration et que TOUS les  l ments susceptibles d'int r t doivent  tre consign s par  crit.

Les civils ont droit   l'application de la l gislation sur les accidents du travail, qui a l'avantage de contenir des directives claires. Les lois coordonn es sur les pensions de r paration, elles, sont un ensemble de concepts trouvant leur origine dans le temps de guerre et faisant parfois na tre un doute.

L'aide que les autorit s civiles pr tent   leurs subordonn s est  galement attendue des chefs militaires. Nous faisons appel   votre sens civique et au sens de vos responsabilit s vis- -vis des victimes du service militaire. Ne les consid rez pas chaque fois comme des simulateurs - pour employer un terme mod r  - mais aidez-les dans leurs aspirations   la justice et   l' quit .

S'il s'agit aujourd'hui d'un de vos subordonn s, demain ce sera peut- tre votre tour. Pensez-y.

A votre disposition

L'ANIFA et nous nous tenons à votre disposition pour plus d'informations. Nous espérons avoir déjà pu contribuer à une partie de l'initiative de la C.F.E., à savoir : attirer votre attention sur votre sens des responsabilités et de l'action préventive, pour prévenir les accidents, voire les éviter quand c'est possible. Nous saisissons la présente occasion pour rappeler que, l'an dernier, une modification importante de la loi s'est réalisée, à l'initiative de l'ANIFA : les veuves, mariées APRES le fait dommageable, ainsi que les orphelins conçus après le fait dommageable n'avaient auparavant pas droit à une pension de réparation. Cette injustice a été rectifiée par voie légale, si bien que, depuis le 24 septembre 1991, les catégories précitées ont acquis ce droit.

Nous nous référons au M.B. du 24 septembre 1991. Cette nouvelle loi n'est toutefois applicable qu'aux décès survenus à partir du 24/9/91, à condition qu'il soit reconnu que le décès est la conséquence directe du fait dommageable et, pour le conjoint survivant, uniquement si le mariage a été contracté moins de 10 ans après le fait dommageable et a duré un an minimum. Il a également été obtenu que les invalides du temps de paix soient représentés par des médecins au sein de l'Office Médico-Légal (A.R. du 14/11/91, publié au M.B. du 4/2/92).

Deux réalisations importantes, qui démontrent l'intérêt de l'existence d'une association telle que l'ANIFA.

L'ANIFA et son Président se tiennent volontiers à votre disposition.

G. Vermeiren

Algemeen Secretaris
Secrétaire Général

Adjunkt-voorzitter
Vice-président

Dr. Lic.Jur. A. Willy Borremans

Conseiller social à la Cour du Travail
Sociaal Raadsheer bij het Arbeidshof

Nationaal Voorzitter N.V.I.K.
Président national de l'ANIFA

NECROLOGIE

- Nous avons le pénible devoir de vous informer du décès de Cristian BORN, fils de notre collègue Joseph BORN, en service à VOGELSANG. Christian est décédé suite à un accident de roulage survenu le 31 juillet 1992.

- Nous avons le pénible devoir de vous informer du décès de la petite fille de notre collègue le Lt DANDOY, en service à la Force Navale.

- Nous avons le pénible devoir de vous informer du décès du fils de notre Parrain Monsieur GEORGE.

- Nous avons le pénible devoir de vous informer du décès de Monsieur BEAUVOIS de STAVELOT survenu dans le courant du mois de juillet.

- Nous avons le pénible devoir de vous informer du décès de Monsieur Pierre MATHY, de LIEGE (+ 08/05/92), de Marcel SCHEPENS, de NANDRIN (+ 18/08/92) et de A. WILLE (démineur de la Flandre Orientale), de STADEN (+ 15/09/92).

BOUTIQUE D.A.S.

Est disponible au Service de Déminage FT à HEVERLEE - HOUTHULST - OOSTENDE les articles suivants :

- CRAVATE BLEUE	au prix de 450 FB
- CRAVATE BORDEAUX	
- CRAVATE GRISE	
- PRESSE-PAPIERS avec insigne SDFT	600 FB
- PORTE-CLES (cartouche)	80 FB
- AUTOCOLLANT EXTERIEUR	25 FB
- AUTOCOLLANT INTERIEUR	25 FB
- EPINGLETTE pour cravate	120 FB
- EPINGLETTE (pins) EOD	150 FB

N.B. Enlèvement au SDFT ou prévoir frais d'expédition.

Démineurs en Activités de Service (D.A.S.)

Numéro de compte : 001-1357579-43

HISTORIQUE DES SERVICES DE DEMINAGE BELGES

PAR Pieter CRAENEN

PREFACE

Dans ce bulletin et dans les suivants on publiera en plusieurs parties le mémoire de fin d'études que le Sous-Lieutenant Elève Pieter CRAENEN a déposé en 1989 à l'Ecole Royale Militaire (ERM) pour l'obtention du titre de Licencié en sciences Militaire et Sociales.

Ce travail est le résultat de la collaboration intensive avec la Chaire d'Histoire de l'ERM, du Centre de Documentation Historique et du Service de Déminage de la Force Terrestre.

Fondé sur la meilleure documentation historique disponible il ne nous semble pas opportun d'entamer une polémique avec des lecteurs qui auraient des remarques concernant le contenu. Par contre, il va de soi que toutes documentations (textes, photo's, cartes ...) en votre possession qui nous permettrait d'avoir un aperçu historique plus complet est le bien venu auprès de la Cellule Documentation du Service de Déminage.

Les parties consécutives de cet ouvrage seront annexées à notre bulletin. Ceci vous permettra de les détacher et de les relier en un fascicule. On vous souhaite beaucoup de plaisir à la lecture.

La Rédaction

CONTENU

CHAPITRE I : La période 1918-1940 :

Les Services de Déminage Belges dans leurs premiers pas.

1. Un problème explosif
2. Le Service de Destruction de Munitions (SDM)
 - a. Création
 - b. Réduction
 - c. La restructuration
 - d. Les années inconnues
 - e. La mission
3. Les centres de destruction à HOUTHULST et POELKAPELLE

CHAPITRE II : La période 1940-1944 :

Les Services de Déminage Belges durant l'occupation.

1. 1940
2. Le Service pour l'Enlèvement et Destruction d'Engins Explosifs (SEDEE)
 - a. Les débuts
 - b. La structure
 - c. La mission
3. Le travail du S.E.D.E.E.
4. Le S.E.D.E.E. et la résistance

CHAPITRE III : La période 1944-1945 :

Le déminage en Belgique pendant et après la libération. Les grandes unités de déminage.

1. Aperçu de la situation - Automne 1944
 - a. La libération
 - b. La Belgique minée
2. Le Service pour Enlèvement et Destruction des Engins Explosifs et d'Obstacles (SEDEEO)
 - a. Un nouveau nom, une nouvelle structure
 - b. Les moyens : (1) Personnel
(2) Matériel
 - c. La mission
3. Le travail du S.E.D.E.E.O.
 - a. Les bombes volantes
 - b. Le déminage de la côte
 - c. Le déminage de l'Ardenne

4. Les bataillons du déminage
 - a. Les débuts
 - b. La mise en oeuvre
 - c. Les prisonniers de guerre allemands
5. Résultats et pertes

CHAPITRE IV : La période 1945-1948 :

Les grandes réorganisations des Services de Déminage belges. Le Peloton de Destruction d'Engins Explosifs du Corps d'Occupation. Méthodes de travail.

1. S.E.D.E.E.O. redevient S.E.D.E.E.
2. Une succession de chargements fréquents et rapides
 - a. Février 1946
 - b. Juin 1946
 - c. Juillet 1946
 - d. Août 1946
 - e. 1947 ? La diminution continue
3. Le Peloton de Destruction d'Engins Explosifs du Corps d'Occupation
 - a. Les débuts et l'instruction
 - b. Le Peloton en Allemagne
 - c. La mission
4. Méthodes de travail pour les différents types de missions de déminage
 - a. Le déblaiement d'un champ de mines
 - b. La neutralisation de bombes d'avion
 - c. La neutralisation de mines marines et fluviales
 - d. Les terrains de destruction

CHAPITRE V : La période 1948 jusqu'à nos jours :

L'évolution des Services de Déminage belges. La réduction et la fin du S.E.D.E.E. La résurrection.

1. Le changement de statut
 - a. Le S.E.D.E.E. presque dissous
 - b. Enfin un statut stable
2. La fin du détachement en Allemagne occupé
3. 1949-1955 : De la répartition en pelotons à l'intégration dans le 8ème Groupement Ordonnance
4. 1956-1971 : De cinq pelotons provinciaux à 2 pelotons régionaux

5. 1971 : La fin du S.E.D.E.E.
6. 1974 à nos jours : la renaissance jusqu'au SDFT d'aujourd'hui

CHAPITRE VI : Les Services de Déminage belges d'aujourd'hui :

1. Organisation
2. Les missions opérationnelles
 - a. Missions EOD : (1) L'enlèvement
(2) Le nettoyage et le triage
(3) La destruction
(4) Hommes et munitions
 - b. Missions IED
3. La mission de l'instruction
4. Un problème actuel : les munitions toxiques/chimiques
 - a. La problématique
 - b. Munitions toxiques/chimiques :
De quoi s'agit-t-il?
 - (1) Généralités
 - (2) Les gaz
 - (3) Que faire de munitions toxiques/chimiques ?

Conclusions

Annexes

* * * * *

IN MEMORIA

cher membre,

L'année 1992 est trépassée. Votre cotisation aussi.

Nous espérons que vous resterez un membre fidèle.

Aussi nous vous demandons de verser spontanément votre cotisation au compte correspondant à votre section.

PRECISEZ BIEN VOTRE NOM ET SECTION !!!

FRATERNELLE DES DEMINEURS DE BELGIQUE

Livingstonelaan, 22

3080 TERVUREN

300 francs au compte :

210-0257747-70

DEMINEURS EN ACTIVITES DE SERVICE (DAS)

Hertogstraat, 300

3001 LEUVEN (HEVERLEE)

500 francs au compte :

001-1357579-43

MERCI D'AVANCE

* * * * *